

## 140 logements collectifs bientôt construits en bois massif



Le chantier d'un immeuble de 140 logements a été lancé à Ris-Orangis en Essonne. Il s'agit de la plus importante opération résidentielle conçue en bois massif CLT en France, avec la technologie Woodeum. L'immeuble a été conçu avec l'Agence Wilmotte & Associés. Il est situé au sein de l'Ecoquartier des Docks de Ris, dont l'aménageur est Grand Paris Aménagement (ex-AFTRP)

La société de promotion immobilière Promicea, en partenariat avec Immobilière 3F, se lance dans la plus importante opération résidentielle conçue en bois massif CLT en France. Les **panneaux en bois massif lamellé-croisé**, plus connu sous le nom de CLT pour cross laminated timber, sont des panneaux épais, de très grand format, constitués par un assemblage collé de lames de bois en plis (couches) croisé.

Biosourcé et recyclable, le matériau de construction CLT stocke le carbone au lieu de l'émettre. Il permet ainsi à l'édifice de participer activement à la réduction des émissions carbone et de prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce bâtiment a été sélectionné pour être l'un des pilotes du nouveau label Bâtiment Bas Carbone (BBCA).

« *L'utilisation du bois massif CLT permet de réaliser des bâtiments exemplaires d'un point de vue écologique, qui s'insèrent de manière harmonieuse dans l'environnement sans créer de gêne véritable de chantier et dans des délais courts d'exécution* » explique Julien Pemezec, Directeur Général de Promicea. Une année de construction Grâce au bois massif, ce bâtiment de 140 logements va stocker 880 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions de carbone générées par les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire du bâtiment pendant 88 ans. L'immeuble est également un modèle en matière de consommation énergétique (niveau RT 2012 Moins 30%, alimentation par une chaufferie Biomasse collective, ...).

Le choix d'un matériau de construction naturel ajoute au confort de vie des futurs habitants. La construction de cet immeuble de près de 9 000 m<sup>2</sup> ne prendra qu'un an, soit un gain d'un tiers par rapport aux délais traditionnels. Les travaux de l'opération ont été confiés à Eiffage Construction et au charpentier Mathis.

Pour Jean-Michel Wilmotte, Architecte du projet, cet immeuble d'habitation « *va marquer une étape dans nos modes de construction. Nous mettons ici en œuvre une vraie écologie, celle du bas carbone. Cette écologie ne se contente pas de mesurer les économies d'énergie à l'exploitation, mais prend en compte le cycle de vie entier de l'immeuble, avec sa construction et son évolution. Et il n'y a rien de plus agréable que d'habiter dans du bois massif. Je suis très heureux et enthousiaste de cette réalisation* ».